

Nombre de présents : 55

Absent(s) : 1

Excusé(s) : 4

Point 11 Budget Supplémentaire 2020.

Présents

M. Flavien ANCELY, M. Rémy ANGST, M. Denis ARNDT, M. Daniel BERNARD, Mme Sybille BERTHET, M. Philippe BETTER, M. Jean-Marc BETTINGER, M. Daniel BOEGLER, M. Marc BOUCHE, M. Tristan DENECHAUD, M. Christian DIETSCH, M. Christian DURR, Mme Isabelle FUHRMANN, Mme Séverine GODDE, M. Marie-Joseph HELMLINGER, M. Joël HENNY, M. Frédéric HILBERT, Mme Nadia HOOG, Mme Fabienne HOUBRE, Mme Catherine HUTSCHKA, Mme Laurence KAEHLIN, Mme Patricia KELLER, M. Christian KLINGER, M. Claude KLINGER-ZIND, M. François LENTZ, M. Eric LOESCH, Mme Claudine MATHIS, M. Christian MEISTERMANN, Mme Patricia MIGLIACCIO, M. Jacques MULLER, M. Lucien MULLER, M. Barbaros MUTLU, M. Serge NICOLE, Mme Manurêva PELLETIER, Mme Nathalie PRUNIER, M. Alain RAMDANI, M. Christian REBERT, Mme Daniell RUBRECHT, Mme Dominique SCHAFFHAUSER, M. Olivier SCHERBERICH, M. Benoît SCHLUSSEL, M. Jean-Marc SCHULLER, Mme Michèle SENGELEN-CHIODETTI, Mme Véronique SPINDLER, Mme Lucette SPINHIRNY, M. Michel SPITZ, M. Thierry STOEBNER, Mme Denise STOECKLE, M. Eric STRAUMANN, M. Oussama TIKRADI, Mme Odile UHLRICH-MALLET, Mme Danièle UTARD, M. Christian VOLTZ, M. Laurent WINKELMULLER, M. Olivier ZINCK.

Absent

M. Mario ACKERMANN.

Ont donné procuration

Mme Aurore REINBOLD donne procuration à M. Tristan DENECHAUD, Mme Sylvie PEPIN-FOUINAT donne procuration à M. François LENTZ, M. Pascal SALA donne procuration à M. Eric STRAUMANN, M. Laurent DENZER-FIGUE donne procuration à M. Oussama TIKRADI.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Secrétaire de séance : Oussama TIKRADI

Point N° 11 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020

RAPPORTEUR : M. CHRISTIAN REBERT, Vice-Président

Vu le rapport de présentation annexé à la présente délibération ;

En conséquence, il vous est demandé de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL

Après avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver le budget supplémentaire du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2020 aux équilibres suivants :

Montants des équilibres généraux		
BS 2020	Total général des dépenses	Total général des recettes
Budget principal	14 926 916,56	14 926 916,56
Budget de l'eau	2 996 710,81	2 996 710,81
Budget de l'assainissement	7 101 697,00	7 101 697,00
Budget des déchets ménagers	14 714 150,00	14 714 150,00
Budget des transports	644 589,84	644 589,84
Total général	40 384 064,21	40 384 064,21
<hr/>		
Budget des Erlen	547 202,00	547 202,00
Budget des Zones d'activités	1 866 156,00	1 866 156,00
Total général des ZAE	2 413 358,00	2 413 358,00

Le Président



BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

- Rapport de présentation -



COLMAR AGGLOMERATION
DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DES SERVICES - Pôle Ressources
SERVICE DES FINANCES CA

Annexe rattachée au point n° 11
Budget Supplémentaire 2020
Séance du Conseil Communautaire du 17 septembre 2020

Table des matières

I. EQUILIBRES GENERAUX.....	4
II. LE BUDGET PRINCIPAL	7
III. LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	11
IV. LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT.....	12
V. LE BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS	13
VI. LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS	14
VII. LES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES	15
<i>a. ZA des Erlen.....</i>	15
<i>b. ZA de Horbourg-Wihr et Sainte-Croix-en-Plaine.....</i>	15

I. EQUILIBRES GENERAUX

A l'instar des exercices précédents, ce Budget Supplémentaire présente l'ensemble des ajustements des crédits inscrits au Budget Primitif et reprend également les soldes disponibles laissés par le Compte Administratif 2019 (excédents, déficits, affectations à la section d'investissement) ainsi que les dépenses et recettes d'investissement reportées (restes à réaliser).

Cependant, le contexte sanitaire exceptionnel lié au Covid génère des conséquences budgétaires inédites ; néanmoins, la bonne santé financière de Colmar Agglomération permet de faire face à ces imprévus.

Budget Supplémentaire 2020 consolidé (hors ZA)

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	9 172 371,49 €	-	5 712 787,00 € Recettes réelles d'investissement
Dépenses d'investissement reportées	15 195 239,72 €	-	6 857 312,00 € <i>dont programme d'emprunts</i>
Total dépenses réelles	24 367 611,21 €	-	5 068 727,00 € Recettes d'investissement reportées <i>dont emprunts reportés</i>
Déficit d'investissement reporté (001)	704 098,00 €	-	644 060,00 € Total recettes réelles
Amortissement (139..)	8 100,00 €		4 908 320,00 € Excédent d'investissement reporté (001)
			6 460 694,00 € Affectation du résultat au C 1068
			1 561 400,00 € Amortissement
Total Investissement	25 079 809,21 €		12 793 455,21 € Autofinancement complémentaire
			25 079 809,21 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	949 399,79 €	-	885 395,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Amortissement	1 561 400,00 €		16 181 550,00 € Reprise du résultat 2019 non affecté (002)
Autofinancement complémentaire	12 793 455,21 €		8 100,00 € Amortissement (777)
Total Fonctionnement	15 304 255,00 €		15 304 255,00 €
Total des deux sections	40 384 064,21 €		40 384 064,21 €

Le Budget Supplémentaire 2020 s'équilibre pour l'ensemble des budgets de Colmar Agglomération (hors zones d'activités) à **40 384 064,21 €** en dépenses et en recettes

Le résultat de fonctionnement non affecté de **16 181 550 €** (13 114 757 € en 2019) est réduit de **- 885 395 €** du fait des réductions des recettes de fonctionnement **soit un excédent à affecter de 15 296 155 €**. Cela permet d'assurer largement la couverture des nouvelles dépenses de fonctionnement (**949 400 €**) et le solde constitue **un autofinancement de 14 346 755 € hors amortissements**.

Il est donc proposé d'affecter cet autofinancement de **14 346 755 €** :

- À une diminution du recours aux emprunts pour **6 857 312 €** ;
- Aux dépenses nouvelles d'investissement pour **7 489 443 €** sur les **9 172 371 €** de dépenses d'investissement inscrites (soit un autofinancement à hauteur de 82 %), le solde de celles-ci (**1 682 928 €**) étant financé par les autres ressources d'investissement.

Les dépenses d'investissement proposées dans le cadre du BS 2020 (**9,172 M€**) auxquelles s'ajoutent les dépenses d'investissement déjà votées lors du BP 2020 (**26,290 M€** Hors ZA) représentent un montant de **35,462 M€**. En ajoutant les dépenses d'investissement reportées (**15,195 M€**), les dépenses d'investissement représentent un volume total d'investissement voté en 2020 de **50,657 M€**.

Un volume d'investissement donc conséquent, mais dont le financement par emprunt ne représente que **4,58 %**.

Les restes à réaliser :

Les restes à réaliser des dépenses et recettes d'investissement s'élèvent pour l'ensemble des budgets à **15,195 M€** pour **les dépenses d'investissement reportées** (contre 15,395 M€ en 2019) et à **5,069 M€** pour **les recettes reportées** (3,001 M€ en 2019).

Montants des restes à réaliser reportés en 2020		
BS 2020	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Budget Principal	6 535 104,56	3 715 405,00
Budget Eau	2 148 611,81	729 722,00
Budget Assainissement	4 273 140,38	-
Budget Gestion des déchets	1 219 716,13	623 600,00
Budget Transports	1 018 666,84	-
Total général	15 195 239,72	5 068 727,00
Variation % 2019/2018	-1,30%	68,88%

Le programme d'emprunts :

La reprise des excédents disponibles du CA 2019 (voir ci-dessus) va permettre de réduire le montant des financements par emprunts.

Budgets 2020 - Emprunts	Emprunts non réalisés et reportés (A)	BP 2020 (B)	BS 2020 (C)	Total =(A)+(B)+(C)
Budget Principal	2 527 920,00	2 742 322,00	- 5 270 242,00	-
Budget Eau	716 722,00	-	- 98 170,00	618 552,00
Budget Assainissement		1 956 400,00	- 956 400,00	1 000 000,00
Budget Gestion des déchets			-	-
Budget Transports		1 236 490,00	- 532 500,00	703 990,00
Total général	3 244 642,00	5 935 212,00	- 6 857 312,00	2 322 542,00

Ainsi, ce présent BS permet de réduire de **- 6,857 M€** les emprunts d'équilibre initialement prévus au BP 2020 ou reportés grâce à l'intégration des excédents antérieurs. Cette utilisation des fonds propres permet au final d'arriver à un programme total d'emprunts susceptibles d'être appelés de **2,323 M€** en 2020, il était de **3,245 M€** en 2019.

Pour mémoire, depuis sa création en 2003 Colmar Agglomération n'a emprunté que **7 M€** (hors dette transférée), pour un volume d'investissements réalisé de **230 M€**, soit un taux de financement par emprunt de **3,04 %**.

II. LE BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Supplémentaire 2020 s'équilibre à 14 926 916,56 € tous mouvements confondus.

Budget Supplémentaire pour 2020 - Budget Principal

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	1 617 700,00 €	- 4 125 717,00 €	Recettes réelles d'investissement
Dépenses d'investissement reportées	6 535 104,56 €	- 5 270 242,00 €	dont programme d'emprunts
		3 715 405,00 €	Recettes d'investissement reportées
		2 527 920,00 €	dont emprunts reportés
Total dépenses réelles	8 152 804,56 €	- 410 312,00 €	Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)		223 159,00 €	Excédent d'investissement reporté (001)
		2 596 539,00 €	Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139..)	- €	1 561 400,00 €	Amortissement (28...)
		4 182 018,56 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	8 152 804,56 €	8 152 804,56 €	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	1 030 693,44 €	973 240,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
Amortissement (6811)	1 561 400,00 €	5 800 872,00 €	Reprise du résultat 2019 (002)
Autofinancement complémentaire	4 182 018,56 €		Amortissement (777)
Total Fonctionnement	6 774 112,00 €	6 774 112,00 €	
Total des deux sections	14 926 916,56 €	14 926 916,56 €	

La reprise des opérations pluriannuelles avec les restes à réaliser permet un financement échelonné des grands programmes d'investissement en reprenant **6,535 M€** de restes à réaliser en dépenses d'investissement (5,629 M€ en 2019).

Ces montants sont financés par une affectation du résultat 2019 de **2,597 M€** (compte 1068), par la reprise d'un excédent de la section d'investissement de **0,223 M€**, par **3,715 M€** de recettes reportées et par un autofinancement complémentaire de **4,182 M€**.

Au niveau de la section de fonctionnement :

Les dépenses nouvelles proposées en section de fonctionnement, soit **1,031 M€**, représentent **2,32 %** des dépenses inscrites au BP 2020 (2,49 % en 2019).

Parmi les nouvelles inscriptions budgétaires, certaines constituent des ajustements liés à la crise sanitaire, à savoir :

- Inscription de **+ 68 500 €** (régularisation virement de crédit) au titre des différentes mesures à mettre en place à la base nautique (surveillance accrue, achat de masques, visières, lingettes désinfectantes...);
- Inscription de **+ 60 000 €** au titre de la participation à l'acquisition de masques dans le cadre de l'opération pilotée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin et l'Association des Maires du Haut-Rhin (AMHR). En effet, Colmar Agglomération a contribué à hauteur de 25 % au premier masque à destination de chaque habitant

du territoire communautaire ; les autres contributeurs étant le Conseil Départemental du Haut-Rhin et la CPAM Alsace Moselle ;

- Inscription de **+ 150 000 €** au titre d'une subvention exceptionnelle à verser à l'Office de Tourisme de Colmar.

Les principales nouvelles dépenses non liées au Covid sont des ajustements à hauteur de :

- **0,053 M€** de crédits supplémentaires au titre du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) conformément à la notification du 23 juillet 2020 ;
- **0,043 M€** au titre de subventions à verser à l'ARTGE¹ à l'ADIRA² ;
- **0,075 M€** au titre de factures liées à l'éclairage public ZI Nord ;
- **0,016 M€** au titre de l'augmentation de la subvention versée à la SPA.

Les recettes de fonctionnement supplémentaires s'élèvent à **973 240 €** (419 930 € en 2019), soit une hausse de **1,84 %** des recettes de fonctionnement votées au BP 2020 (1,75 % en 2019).

Budget Principal	BP 2020	BS 2020	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	44 475 682,00 €	1 030 693,44 €	2,32%
Recettes réelles de fonctionnement	52 841 730,00 €	973 240,00 €	1,84%

¹ ARTGE : Agence Régionale du Tourisme Grand Est.

² ADIRA : Agence de Développement d'Alsace.

Le tableau ci-dessous présente la situation des crédits au regard de la fiscalité et des dotations d'Etat :

PRODUITS FISCAUX ET DOTATIONS - AJUSTEMENTS APRES NOTIFICATIONS - BS 2020					
PRODUITS FISCAUX Budget Général	CA 2019	BP 2020	Prévisions 2020 selon états de notification	BS 2020	Variation BS en %
Produit TH	11 324 800 €	11 438 460 €	11 545 830 €	107 380 €	0,94%
TH années antérieures	21 463 €		19 223 €	19 220 €	
Produit FB	1 030 938 €	1 041 510 €	1 046 703 €	5 190 €	0,50%
TFB années antérieures	1 020 €				
Produit FNB	49 932 €	50 580 €	50 830 €	250 €	0,49%
Produit TAFNB	139 910 €	141 280 €	148 555 €	7 270 €	5,15%
Produit CFE	13 516 404 €	13 643 000 €	14 136 250 €	493 250 €	3,62%
CFE années antérieures	134 315 €				
CVAE	9 003 873 €	9 254 280 €	9 449 436 €	195 150 €	2,11%
IFER	802 224 €	799 000 €	810 248 €	11 240 €	1,41%
IFER années antérieures	3 686 €				
TASCOM	2 045 518 €	2 003 220 €	2 059 260 €	56 040 €	2,80%
Taxe GEMAPI	187 375 €	192 000 €	191 931 €		-0,04%
Taxe GEMAPI années antérieures	398 €			130 €	
FNGIR	529 760 €	529 760 €	529 760 €		0,00%
TOTAL Produits Fiscaux	38 791 616 €	39 093 090 €	39 988 026 €	895 120 €	2,29%

DOTATIONS Budget Général	CA 2019	BP 2020	Prévisions 2020 selon états de notification	BS 2020	Variation BS en %
DGF dotation d'intercommunalité	2 624 871 €	2 493 620 €	2 481 453 €	- 12 160 €	-0,49%
DGF dotation de compensation	8 173 561 €	8 008 540 €	8 024 123 €	15 580 €	0,19%
Allocations compensatrices TH - FB - FNB	627 662 €	627 400 €	677 251 €	49 850 €	7,95%
Allocations compensatrices CET	9 713 €	3 150 €	8 320 €		164,13%
CFE compensation CA < 5 000 €	192 948 €	196 500 €	207 215 €	17 820 €	5,45%
DCRTP	410 885 €	397 720 €	403 744 €	6 030 €	1,51%
DUCSTP					
TOTAL Dotations	12 039 640 €	11 726 930 €	11 802 106 €	77 120 €	0,64%

TOTAL	50 831 256 €	50 820 020 €	51 790 132 €	972 240 €	1,91%
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	------------------	--------------

- Le total des ressources fiscales et de dotations d'Etat augmente du fait des variations détaillées dans le tableau de **+ 1,91 %**, soit **+ 0,972 M€** par rapport au BP 2020. **Les ressources fiscales augmentent à elles seules de 0,895 €, soit + 2,29 % ;**

- Pour rappel, depuis l'exercice 2019, les assujettis à la cotisation minimum de CFE ayant un Chiffre d'Affaires inférieur à 5 000 € bénéficient d'une exonération faisant l'objet d'une compensation par l'Etat. En 2020, cette compensation s'élèvera à **0,207 M€** (0,193 M€ en 2019) ;
- L'augmentation de la CVAE 2020 est plus importante qu'attendu, ce qui permet d'inscrire **0,195 M€** de recettes supplémentaires ;
- Le produit fiscal de TH est plus important qu'attendu, ce qui permet d'inscrire **0,107 M€** de recettes supplémentaires ;
- Les allocations compensatrices (TH, FB et FNB) sont en augmentation de **+ 0,050 M€** due au maintien de l'exonération de TH pour les personnes âgées, veuves, ou en situation de handicap ou d'invalidité aux revenus les plus modestes par la loi de finances 2016 ;
- La dotation d'intercommunalité de la DGF 2020 est en diminution (**- 0,012 M€**) tandis que la dotation de compensation est en légère hausse (**+ 0,015 M€**).

En ce qui concerne les dépenses nouvelles d'investissement qui s'élève à 1,618 M€, les principaux mouvements sont les suivants :

- Inscription de **1,160 M€** (régularisation après DM) au titre des avances remboursables dans le cadre du fonds de solidarité (lettre délibération du 01/04/2020) ; *Une inscription équivalente est effectuée en recette d'investissement ;*
- Augmentation de **0,050 M€** du Crédit de Paiement 2020 de l'AP relative aux réseaux et aux ouvrages d'eaux pluviales et donc réduction du CP 2021 ;
- Inscription de **0,053 M€** pour l'acquisition d'un logiciel et d'un traceur dans le cadre du Règlement Général de Protection des Données (RGPD) ;
- Inscription de **0,057 M€** au titre de deux projets liés à la compétence « Enseignement Supérieur » (Bibliothèque bilinguisme et réhabilitation du bâtiment Joffre) ;
- Inscription de **0,204 M€** au titre du reversement à la Ville de Colmar de la contribution relative au référentiel topographique.

Recettes d'investissement :

La reprise des résultats de l'exercice 2019 ainsi que les ajustements effectués à ce Budget Supplémentaire conduisent à la suppression du volume d'emprunts disponible à savoir une réduction de **- 5,270 M€**.

III. LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le Budget Annexe de l'Eau Potable s'équilibre 2 996 710,81 € tous mouvements confondus.

Budget Supplémentaire pour 2020 - Budget Eau

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles d'investissement	- €	- 98 170,00 €
Dépenses d'investissement reportées	2 148 611,81 €	- 98 170,00 € 729 722,00 € 716 722,00 €
Total dépenses réelles	2 148 611,81 €	631 552,00 €
Déficit d'investissement reporté (001)	704 098,00 €	
Amortissement (139..)	- €	- €
Total Investissement	2 852 709,81 €	2 852 709,81 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles de fonctionnement	45 829,19 €	30,00 €
Amortissement (6811)		143 971,00 €
Autofinancement complémentaire	98 171,81 €	- €
Total Fonctionnement	144 001,00 €	144 001,00 €
Total des deux sections	2 996 710,81 €	2 996 710,81 €

Le montant de l'excédent de fonctionnement capitalisé 2019 de **2,123 M€** (compte 1068), l'autofinancement complémentaire de **0,098 M€**, auquel s'ajoutent les recettes reportées à hauteur de **0,730 M€** permettent la couverture du besoin de financement de l'investissement.

Budget Eau	BP 2020	BS 2020	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	8 197 190,00 €	45 829,19 €	0,56%
Recettes réelles de fonctionnement	11 548 610,00 €	30,00 €	0,00%

Au niveau de la section de fonctionnement, il s'agit principalement, pour les dépenses, d'écritures liées aux créances admises en non-valeur pour **36 000 €**.

Enfin, pour les recettes d'investissement, le volume d'emprunts peut être réduit à hauteur de **- 0,098 M€**, le reliquat étant désormais de **0,619 M€**.

IV. LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Budget Annexe de l'Assainissement s'équilibre à 7 101 697 € tous mouvements confondus.

Budget Supplémentaire pour 2020 - Budget Assainissement

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	934 462,62 €	-	956 400,00 € Recettes réelles d'investissement
Dépenses d'investissement reportées	4 273 140,38 €		- 956 400,00 <i>dont programme d'emprunts</i>
			- € Recettes d'investissement reportées
			<i>dont emprunts reportés</i>
Total dépenses réelles	5 207 603,00 €	-	956 400,00 € Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)			2 819 006,00 € Excédent d'investissement reporté (001)
			1 454 133,00 € Affectation du résultat au C 1068
<i>Amortissement (139..)</i>	- €		- € <i>Amortissement (28...)</i>
			1 890 864,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	5 207 603,00 €		5 207 603,00 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	3 230,00 €		100 030,00 € Recettes réelles de fonctionnement
			1 794 064,00 € Reprise du résultat 2019 (002)
<i>Amortissement (6811)</i>			<i>Amortissement (777)</i>
Autofinancement complémentaire	1 890 864,00 €		
Total Fonctionnement	1 894 094,00 €		1 894 094,00 €
Total des deux sections	7 101 697,00 €		7 101 697,00 €

Le montant de l'excédent de fonctionnement capitalisé 2019 de **1 454 133 €** (compte 1068), l'autofinancement complémentaire de **1 890 864 €**, auquel s'ajoute l'excédent d'investissement reporté de **2 819 006 €**, permettent la couverture du besoin de financement de l'investissement.

L'autofinancement qui en résulte permet ainsi de financer **0,934 M€** de dépenses d'investissement nouvelles comme suit :

- Augmentation du Crédit de Paiement de l'AP 2020 relative au renouvellement des réseaux à hauteur de **0,500 M€** ;
- Inscription de **0,334 M€** au titre de dépenses provisionnées en vue d'acquisition ou de réalisation d'équipements futurs.

Budget Assainissement	BP 2020	BS 2020	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	6 374 400,00 €	3 230,00 €	0,05%
Recettes réelles de fonctionnement	9 584 000,00 €	100 030,00 €	1,04%

Enfin, pour **les recettes d'investissement**, le volume d'emprunts peut être réduit à hauteur de **- 0,956 M€**, le reliquat étant désormais de **1 M€**.

V. LE BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS

Le Budget Annexe de la Gestion des Déchets s'équilibre à 14 714 150 € tous mouvements confondus. Il reprend les excédents laissés par les exercices précédents, déduction faite de la reprise anticipée au budget primitif (358 680 €), soit 6 841 920 € en section de fonctionnement.

Budget Supplémentaire pour 2020 - Budget Gestion des Déchets

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles d'investissement	6 620 208,87 €	- € Recettes réelles d'investissement
Dépenses d'investissement reportées	1 219 716,13 €	623 600,00 € Recettes d'investissement reportées
Total dépenses réelles	7 839 925,00 €	623 600,00 € Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)		309 079,00 € Excédent d'investissement reporté (001)
Amortissement (139..)	- €	- € Amortissement (28...)
		287 036,00 € Affectation du résultat au C 1068
Total Investissement	7 839 925,00 €	6 620 210,00 € Autofinancement complémentaire
FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles de fonctionnement	254 015,00 €	32 305,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Amortissement (6811)		6 841 920,00 € Reprise du résultat 2019 (002)
Autofinancement complémentaire	6 620 210,00 €	Amortissement (777)
Total Fonctionnement	6 874 225,00 €	6 874 225,00 €
Total des deux sections	14 714 150,00 €	14 714 150,00 €

L'autofinancement complémentaire de **6,620 M€** qui en résulte permet ainsi de financer l'intégralité des dépenses nouvelles d'investissement détaillées comme suit :

- Frais d'études au titre de l'extension des consignes de tri pour **0,800 M€** ;
- Acquisition d'une benne électrique pour **0,800 M€** ;
- Aménagement de la déchetterie de Muntzenheim pour **2 M€** ;
- Aménagements sur le site de la déchetterie de Sainte-Croix-en-Plaine (suppression du lieu de stockage et création d'une aire de dépôt de déchets verts) pour **0,300 M€** ;
- Aménagement de quais de transferts relatifs aux bio déchets sur le site de l'ancienne déchetterie du Ladhof pour **1,5 M€** ;
- Dépenses provisionnées en vue d'acquisition ou de réalisation d'équipements futurs pour **1,220 M€**.

Les nouvelles dépenses de fonctionnement constituent des ajustements ordinaires liés à l'activité du service (réparations véhicules, achat pièces détachées, locations diverses...).

Budget Gestion des déchets	BP 2020	BS 2020	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	10 968 660,00 €	254 015,00 €	2,32%
Recettes réelles de fonctionnement	12 149 980,00 €	32 305,00 €	0,27%

VI. LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

Le Budget Annexe des transports urbains s'équilibre à 644 589,84 € tous mouvements confondus. Néanmoins, la reprise du résultat disponible de 1 600 723 € permet de couvrir les fortes diminutions de recettes.

Budget Supplémentaire pour 2020 - Budget Transports Urbains

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	- €	-	532 500,00 € Recettes réelles d'investissement
<i>dont créance transfert droit à déduction TVA</i>			<i>dont programme d'emprunts</i>
Dépenses d'investissement reportées	1 018 666,84 €	- €	Recettes d'investissement reportées
			<i>dont emprunts reportés</i>
Total dépenses réelles	1 018 666,84 €	-	532 500,00 € Total recettes réelles
Déficit d'investissement reporté (001)			1 557 076,00 € Excédent d'investissement reporté (001)
			Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139..)	8 100,00 €	- €	Amortissement (28..)
			2 190,84 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	1 026 766,84 €	1 026 766,84 €	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	- 384 367,84 €	-	1 991 000,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Amortissement (6811)			1 600 723,00 € Reprise du résultat 2019 (002)
Autofinancement complémentaire	2 190,84 €		8 100,00 € Amortissement (777)
Total Fonctionnement	- 382 177,00 €	-	382 177,00 €
Total des deux sections	644 589,84 €	644 589,84 €	

Section de fonctionnement :

Ce budget annexe enregistre des ajustements au sein de la section de fonctionnement liés directement aux effets de la crise sanitaire avec les **baisses importantes des recettes tarifaires** suite au confinement et aux mesures de gratuité (billetterie : - 1,030 M€) et **des recettes fiscales** (Versement Transport : - 0,900 M€).

Budget Transports	BP 2020	BS 2020	% BS/BP
Dépenses réelles de fonctionnement	9 412 700,00 €	- 384 367,84 €	-4,08%
Recettes réelles de fonctionnement	10 472 210,00 €	-1 991 000,00 €	-19,01%

En revanche, le forfait de charges versé mensuellement à la STUCE est réduit de - 0,400 M€ suite aux économies faites durant le confinement.

Section d'investissement :

L'excédent d'investissement de 1 557 076 € couvrant largement les restes à réaliser reportés ; le volume d'emprunts peut être réduit à hauteur de - 532 500 €, le reliquat étant désormais de 0,704 M€.

VII. LES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES

a. ZA des Erlen

Budget Supplémentaire pour 2020 - Budget des Erlen

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	- €		- € Recettes réelles d'investissement
Opérations d'ordre (stocks)	- €		- € Opérations d'ordre (stocks)
Déficit d'investissement reporté (001)	361 314,00 €		Excédent d'investissement reporté (001)
Avance remboursable (168741)			175 456,00 € Avance remboursable (168741)
			185 858,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	361 314,00 €		361 314,00 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	30,00 €		30,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Opérations d'ordre (stocks)	- €		- € Opérations d'ordre (stocks)
Autofinancement complémentaire	185 858,00 €		185 858,00 € Reprise du résultat 2019 (002)
Total Fonctionnement	185 888,00 €		185 888,00 €
Total des deux sections	547 202,00 €		547 202,00 €

La valeur des terrains en stocks pour la ZA des ERLÉN à fin décembre 2020 est évaluée à **0,600 M€**.

b. ZA de Horbourg-Wihr et Sainte-Croix-en-Plaine

Budget Supplémentaire pour 2020 - Budget des ZAE

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	- €		- € Recettes réelles d'investissement
Opérations d'ordre (stocks)	- €		- € Opérations d'ordre (stocks)
Déficit d'investissement reporté (001)	350 853,00 €		Excédent d'investissement reporté (001)
Avance remboursable (168741)	539 945,00 €		Avance remboursable (168741)
			890 798,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	890 798,00 €		890 798,00 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	84 560,00 €		137 680,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Opérations d'ordre (stocks)	- €		- € Opérations d'ordre (stocks)
Autofinancement complémentaire	890 798,00 €		837 678,00 € Reprise du résultat 2019 (002)
Total Fonctionnement	975 358,00 €		975 358,00 €
Total des deux sections	1 866 156,00 €		1 866 156,00 €

La valeur des terrains en stocks fin décembre 2020 est évaluée à **0,500 M€** pour les ZA de Horbourg-Wihr et Sainte-Croix-en-Plaine.